

AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035-DE
Reçu le 22/07/2025

DELIBERATION N°2025-07-21/036
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 juillet 2025 – 09h00

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET EXECUTOIRE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « ALINE DRAPPIER ».

BUDGET 2025 : Résidence Autonomie Aline Drappier					
Décision modificative n° 2					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre/ Article/ Fonction/ Section	Objet de la dépense	Montant	Chapitre/ Article/ Fonction/ Section	Objet de la dépense	Montant
HEBERGEMENT			HEBERGEMENT		
64131 - Rémunérations	Régularisations	6 502,32 €	777-Quote part subvention	Subvention CARSAT - Pergola	1 549,50 €
			778 - Produits Exceptionnels	Fond de solidarité GMF	4 952,82 €
	TOTAL	6 502,32 €		TOTAL	6 502,32 €
DEPENDANCE			DEPENDANCE		
60621- Forfait Autonomie	CD46 - Régularisations de 2016 à 2023 et RAN	7 543,39 €	111- (002) - Report à nouveau	RAN (régul CD46) et CA 2024	7 543,39 €
	TOTAL	7 543,39 €		TOTAL	7 543,39 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
275 - Consignes	Bouteille de Gaz	150,00 €			
2141 - Constructions sur sol d'autrui	Régularisation ouverture de crédits compte 275	- 150,00 €			
		- €			
	TOTAL	- €		TOTAL	- €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ D'approuver la décision modification N° 2 au budget exécutoire 2025 de la Résidence Autonomie « Aline DRAPPIER »

AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035-DE
Reçu le 22/07/2025

A Luzech, le 21 juillet 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

La secrétaire de séance,



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 21 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un juillet à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi quinze juillet deux mille vingt-cinq.

Étaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER, Mme Brigitte PASSEDAT.

Procuration : M. Patrice CASTANIER (a donné procuration à M. Bernard PIASER).

Étaient absents ou excusés : M. Patrice CASTANIER, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 7 Absents/Excusés : 4 Procuration : 1 Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

8. Décision modificative n° 2 au budget exécutoire de la Résidence Autonomie « Aline Drappier ».

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 21/07/2025
Le Président,

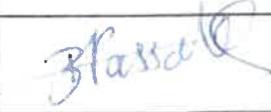


Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 21/07/2025

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 15/07/2025

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/07/2025 et de la publication le 22/07/2025.

A LUZECH, le 21/07/2025

AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035-DE
Reçu le 22/07/2025